

MASTER 1

ARTS, LETTRES, LANGUES

Mention
**ARTS DE LA SCÈNE ET
DU SPECTACLE VIVANT***Parcours*
Théâtre et spectacle vivant**UFR 1**Lettres, arts
philosophie, psychanalyse**Département**
ARTS DU SPECTACLE**Secrétariat pédagogique :**
Master Arts du spectacle
Bât. H - Bureau 109
04 67 14 54 49
masters.spectacle@univ-montp3.fr**Responsable de la formation**
M. Didier PLASSARD
didier.plassard@univ-montp3.fr**Lieu(x) de la formation :**
Montpellier**Formation continue - UFR 1 :**
Bât. B - 04 67 14 55 70
ufr1.fc@univ-montp3.fr● **Durée de la formation**
1 année(s)

Effectif : 50

- Formation initiale
- Formation continue
- Apprentissage
- VAE
- EAD

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master première année (M1) **Théâtre et spectacle vivant** propose aux étudiants d'acquérir une formation approfondie dans les domaines du théâtre et plus généralement du spectacle vivant (cirque, marionnettes, danse, performance).

Cette première année vise à faire découvrir aux étudiants les méthodes de recherche dans le domaine des arts du spectacle et à enrichir leurs connaissances en histoire et esthétique des arts de la scène, notamment pour la période contemporaine, tout en leur permettant de se confronter au milieu artistique et culturel par le biais d'enseignements professionnalisants (administration, production du spectacle vivant) ou de stages. La pratique y est aussi présente sous la forme de deux ateliers (écriture, expérimentation).

Au terme de l'année, les étudiants soutiennent un mémoire qui peut porter soit sur un sujet d'ordre théorique, soit sur un projet personnel, soit sur une expérience en milieu professionnel.

CONDITIONS D'ADMISSION**En M1 :**

Cette formation est ouverte à la candidature des étudiants titulaires des diplômes sanctionnant les études du premier cycle.

L'admission en M1 dépend des capacités d'accueil fixées par l'université et est subordonnée à l'examen du dossier du candidat par le jury de sélection de la formation.

Tout étudiant souhaitant candidater en M1, y compris ceux ajournés à la première année de Master, doit déposer son dossier de candidature sur le portail [Ecandidat](#) de l'université.

Critères d'évaluation des dossiers de candidature :

- Adéquation du profil du candidat avec les pré-requis de la formation
- Prise en compte du parcours académique, des notes de Licence, CPGÉ, Master 1 (redoublants), du classement et des mentions obtenues
- Cursus antérieur
- CV, lettre de motivation
- Fiche de projet recherche et professionnel.

Vous êtes **salarié** (du public ou du privé) ou **demandeur d'emploi** et vous souhaitez vous inscrire à l'université, contactez le **SUFCO** : ufr1.fc@univ-montp3.fr

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est possible, contactez le **SUFCO** : vae@univ-montp3.fr

Les étudiants internationaux doivent se renseigner sur la procédure spécifique développée sur le site de l'Université : International > Études à Montpellier en LMD :

<https://www.univ-montp3.fr/fr/etudes-à-montpellier-en-lmd>



PUBLIC CIBLE

Licence conseillée pour l'accès au M1 :

- Licence Arts du spectacle

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Pré-requis en termes de connaissances et de compétences :

- Bonne connaissance des arts du spectacle vivant, bonnes compétences d'analyse, d'expression orale et écrite.
- Pour les candidats non francophones, le niveau de français B2 est requis.

SAVOIR-FAIRE ET COMPÉTENCES

- Acquérir les outils et les méthodes de la recherche en arts du spectacle (histoire et esthétique des arts de la scène),
- Connaître l'environnement, l'organisation et le fonctionnement des milieux culturels et artistiques,
- Approfondir les connaissances en histoire et en esthétique des arts de la scène,
- Développer une excellente maîtrise de l'écriture (rédaction d'un mémoire de recherche),
- Avoir des capacités d'analyse, de création, et développer une réflexion critique.

MASTER 1 ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT

PARCOURS THÉÂTRE ET SPECTACLE VIVANT

SEMESTRE 1 / 30 ECTS

Politique culturelle	26H / 4 ECTS
Méthodologie de la recherche scientifique	26H / 4 ECTS
Histoire et théorie 1	26H / 4 ECTS
Administration du spectacle vivant ou Stage (1 au choix)	26H / 4 ECTS
Administration du spectacle vivant Stage (2 semaines minimum)	26H / 4 ECTS 4 ECTS
Atelier d'écriture	26H / 4 ECTS
Prémémoire	7 ECTS
Langue vivante	20H / 3 ECTS

SEMESTRE 2 / 30 ECTS

Les arts du spectacle dans le monde actuel	26H / 5 ECTS
Histoire et théorie 2	26H / 5 ECTS
Production du spectacle vivant ou Stage (1 au choix)	26H / 5 ECTS
Production du spectacle vivant Stage (2 semaines minimum)	26H / 5 ECTS 5 ECTS
Méthodologie de la recherche artistique	26H / 3 ECTS
Écritures et scènes contemporaines	26H / 5 ECTS
Mémoire et soutenance	7 ECTS

POURSUITE D'ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY

Après le M1 :

- M2 Théâtre et spectacle vivant (sur dossier de candidature)
- M2 Direction artistique de projets culturels européens (sur dossier de candidature + entretien)

POURSUITE D'ÉTUDES SUR LE PLAN NATIONAL

Retrouvez l'offre des formations universitaires en ligne sur le portail national des masters :

<https://www.trouvermonmaster.gouv.fr/>

SCUIO-IP

SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE
D'INFORMATION, D'ORIENTATION
ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

scuio@univ-montp3.fr

04 67 14 26 11

Bâtiment "Charles Camproux"

Ouverture au public :

Lundi au vendredi

de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
(excepté le vendredi après-midi)

SUFCO

SERVICE UNIVERSITAIRE
DE FORMATION CONTINUE

sufco@univ-montp3.fr

04 67 14 55 55

Bâtiment B

Ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin

UFR 1

<https://ufr1.www.univ-montp3.fr/>

Bâtiment H

